

# Être producteur en AMAP tant que « paysan de famille » (01)

Fiche réalisée par le Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes.

Rédaction de la fiche par Alexis Fayolle, suite à l'interview de Pascal Boyer le 07/02/2017, paysan venant de transmettre son activité sur la ferme à sa fille et son gendre.

### Fiche Identité

La ferme pédagogique de Saint Eloi, est située près de Meximieux dans l'Ain. Installé en 1979 et en agriculture biologique depuis 1985, Marie Noëlle et Pascal sont paysan en AMAP depuis 10 ans. Environ **20 % de leur chiffre d'affaire est réalisé grâce aux AMAP** le reste se partage entre la vente à la ferme, un magasin de producteur et le magasin Biocoop de Meximieux. 3 UTH vivent de cette ferme en excluant Pascal, aujourd'hui jeune retraité de celle-ci.



### Une ferme aux ateliers très diversifiés

4 principaux ateliers composent aujourd'hui la ferme; Un atelier de paysan boulanger qui propose une large gamme de produits issus de la farine produite sur la ferme, un atelier fromage de chèvre géré par Marie-Noëlle (la femme de Pascal), un atelier veau rosé en caissette dans une moindre mesure et enfin la fonction pédagogique de la ferme. Ceux-ci ont été créés progressivement et ont évolué via différentes étapes. Au départ en 1979, la ferme était une ferme céréalière avec une dizaine de chèvres, puis a été lancé en 1997 sur cette base l'atelier boulangerie de la ferme, le cheptel a été également augmenté, passant de 10 à 40 chèvres avec transformation du lait en fromages en vente directe. De plus, a été constitué également un élevage d'ovins viande pendant 10 ans, abandonné par la suite car la relation avec les animaux était trop complexe. Ces derniers ont été remplacés aujourd'hui par la production de veau rosé en caissette



Pascal aux coté de sa femme Marie Noëlle dans l'Atelier Boulangerie de leur ferme.

Cette **diversification via la transformation** est pour Pascal Boyer la clé de voûte de sa ferme, car elle est pour lui facteur d'équilibre et de complémentarité entre les ateliers. En effet, l'association production végétal/animal au sein de sa ferme lui assure une fertilisation à bien moindre coût en amont, et une complémentarité de produit en aval entre pain et fromage. De plus, elle lui assure une résilience aux différents chocs externes pouvant affecter la ferme. Enfin, elle lui permet de suivre l'évolution du marché et l'évolution des prises de conscience sur l'agriculture et la consommation grâce à la ferme pédagogique.

### **Le fonctionnement en AMAP comme prolongement du métier de paysan.**

Quand on demande à Pascal pourquoi être paysan en AMAP et quelles sont ses motivations à l'être, la réponse va de soi à partir de la distinction entre le métier de « **paysan** » et le métier « **d'exploitant** ». Pour lui être paysan, c'est produire pour nourrir une population la plus proche possible du lieu de fabrication avec des produits sains et de bonne qualité. C'est donc être en agriculture biologique en adoptant une conscience professionnelle c'est-à-dire de par exemple ne pas avoir peur de consommer quotidiennement les produits issus de sa ferme. C'est également s'appropriier l'ensemble du processus de production en partant de la graine plantée, en passant par l'animal ou non, jusqu'à la transformation en produit fini.

Le fonctionnement en AMAP est donc tout naturellement un **prolongement du métier de paysan** pour Pascal en ajoutant la dimension commerciale qui permet de compléter l'ensemble du processus de la graine jusqu'au client. Ce lien Pascal le développe avec les personnes qu'il nourrit par l'intermédiaire des AMAP d'une part mais également par le volet pédagogique de sa ferme d'autre part. L'AMAP permet donc pour lui d'entretenir et de pérenniser le lien qu'il établit avec les consommateurs qu'il nourrit. Ce lien est parfois tellement fort, profond et d'intérêt réciproque que certains Amapiens, que la ferme pédagogique de Saint Eloi ne peut plus livrer pour diverses raisons, viennent directement acheter leurs produits sur la ferme. Ainsi ce lien est tellement durable, que pour Pascal, de la même façon que certaines familles adoptent « un médecin de famille » pour s'occuper de leur santé, d'autres adoptent un « **paysan de famille** » pour s'occuper d'une partie de leur alimentation. Ce rôle de paysan de famille est pour Pascal un idéal qui lui permet de justifier la diversification et la transformation de sa production tout en répondant à la demande de ses clients.

### **Quand transmission et développement de l'agriculture paysanne vont de pair**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la fille de Pascal, Valériane, et son gendre Gaétan remplacent le travail effectué auparavant par ce dernier sur l'atelier paysan boulanger. Sa femme, Marie-Noëlle, conserve pour le moment l'atelier fromage de chèvre.

La transmission d'une partie de la ferme a été, pour Valériane et Gaétan comme pour Pascal, **plutôt aisée** car la ferme est en rythme de croisière mais cela n'explique pas tout. En effet, Valériane a choisi de reprendre le métier de son père, rien ne lui a été imposé. En contrepartie, Pascal a réfléchi avec elle sur **la rémunération de cette activité** car il était inconcevable pour lui que Valériane ne soit pas rémunérée à hauteur de son travail en se lançant dans la vie active à l'heure d'aujourd'hui. Ainsi ils ont réfléchi ensemble à l'optimisation de son activité future en allégeant les contraintes de débouchés (notamment celle liée à certaines AMAP qui ne sont pas assez rentables) et en créant de nouveaux ateliers. Concernant la prise en main du fonctionnement en AMAP, Gaétan et Valériane se sont d'abord essayés avec une AMAP fraîchement créée avant de reprendre l'ensemble des AMAP distribués auparavant par Marie-Noëlle et Pascal.

## Fiche Locale d'Expérience - Paysan en AMAP



Ainsi, d'un emploi Pascal en a généré deux tout en créant de nouveaux ateliers sur la ferme. Mais ce n'est pas les seules choses favorisant le **développement d'une agriculture paysanne** que Pascal a su mettre en œuvre. En effet, il a également favorisé l'installation et le développement d'autres paysans durant sa carrière en leur cédant au total 20 hectares de 1979 à aujourd'hui.

Pour cause, il hérite à son installation de 70 hectares de terrain de son grand père et décide alors de les céder par bail arrangé jusqu'à une vente à d'autres fermes qui en avaient besoin afin d'augmenter le nombre d'agriculteurs dans sa région. De plus, en 2012 il favorise l'installation d'un couple de maraîcher sur 4 hectares de sa ferme avec l'aide de l'AMAP Saint Eloi. C'est là pour lui la plus grande force des AMAP : par un engagement citoyen, **réussir à installer et à pérenniser des fermes qui sont l'accomplissement et la fierté de différents paysans.**

### Ressources et contact

#### Le Réseau AMAP AURA

Amélie et Thérèse au 04.81.91.65.34

Mail : [coordination@amap-aura.org](mailto:coordination@amap-aura.org)

Site : <http://amap-aura.org>

#### La ferme pédagogique de Saint Eloi :

Via leur site internet

<http://fermedesteloi.blog4ever.com/>